



BACHELIER EN MUSIQUE : ACCORDÉON

Domaine : Musique (type long) – Option : Claviers

Premier cycle (180 ECTS)

Entrée en vigueur : année académique 2025-2026

Cycle 1 BLOC 1					
	heures de cours annuelles	ECTS	pondération	organisation	référentiel de compétences
UE 1 – Pratique artistique					
Prérequis pour accéder à UE 6 du bloc 2					
Instrument principal – accordéon	60	29	7	Q1+Q2	1, 2, 3, 4, 6, 7
Lecture et transposition – accordéon	15	2	1	Q1+Q2	1, 2, 7
UE 2 – Cours périphériques					
Prérequis pour accéder à UE 7 du bloc 2					
Chant d'ensemble	60	2	1	Q1+Q2	1, 2, 5, 7
Chant - initiation aux techniques vocales	30	2	1	Q1/Q2	7
Formation corporelle	30	2	1	Q1+Q2	7
UE 3 – Formation musicale					
Prérequis pour accéder à UE 8 du bloc 2					
Formation musicale	90	9	3	Q1/Q2	1, 2, 3, 7
Rythmique et mouvement	30	2	1	Q1/Q2	7
UE 4 – Culture générale					
Histoire de la musique	60	4	2	Q1+Q2	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Q1/Q2	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Q1/Q2	3, 4, 5, 6
UE 5 – Cours d'initiation					
Introduction à la psychologie générale	30	2	1	Q1 ou Q2	5
Acoustique	15	1	1	Q1 ou Q2	3
Informatique	15	1	1	Q1 ou Q2	2, 3, 6
Totaux :	465	60			

Cycle 1 BLOC 2					
	heures de cours annuelles	ECTS	pondération	organisation	référentiel de compétences
UE 6 – Pratique artistique					
Prérequis pour accéder à UE 11 du bloc 3					
Instrument principal – accordéon	60	19	7	Q1+Q2	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	6	3	Q1+Q2	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Lecture et transposition – accordéon	15	2	1	Q1+Q2	1, 2, 7
UE 7 – Cours périphériques					
Prérequis pour accéder à UE 12 du bloc 3					
Chant d'ensemble	60	2	1	Q1+Q2	1, 2, 5, 7
UE 8 – Formation musicale					
Prérequis pour accéder à UE 13 du bloc 3					
Formation musicale	90	9	3	Q1/Q2	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Q1/Q2	2, 3
Analyse et écritures	60	4	1	Q1+Q2	2, 3, 4
UE 9 – Culture générale					
Histoire de la musique	60	4	2	Q1+Q2	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Q1/Q2	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Q1/Q2	3, 4, 5, 6
UE 10 – Cours d'initiation					
Encyclopédie de la musique	15	2	1	Q1 ou Q2	6
Introduction à la sociologie générale	30	2	1	Q1 ou Q2	4
Organologie	15	2	1	Q1 ou Q2	4, 6
Totaux :	525	60			

Cycle 1 BLOC 3					
	heures de cours annuelles	ECTS	pondération	organisation	référentiel de compétences
UE 11 – Pratique artistique					
Instrument principal – accordéon	60	19	7	Q1+Q2	1, 2, 3, 4, 6, 7
Musique de chambre	30	6	3	Q1+Q2	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	2	1	Q1+Q2	1, 2, 4, 5, 7
UE 12 – Cours périphériques					
Chant d'ensemble	60	2	1	Q1+Q2	1, 2, 5, 7
UE 13 – Formation musicale					
Formation musicale	90	9	3	Q1/Q2	1, 2, 3, 7
Analyse et écritures - écritures	60	4	1	Q1/Q2	2, 3
Analyse et écritures	60	4	1	Q1+Q2	2, 3, 4
Harmonie pratique	15	2	1	Q1+Q2	1, 2, 3
UE 14 – Culture générale					
Histoire approfondie de la musique	60	4	2	Q1+Q2	3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	2	2	Q1 ou Q2	3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Q1/Q2	3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15	2	1	Q1/Q2	3, 4, 5, 6
Questions liturgiques et religieuses	30	2	1	Q1 ou Q2	3, 4, 5, 6
Totaux :	540	60			

Acquis d'apprentissage spécifiques (AAS)

A la fin du cycle de bachelier en accordéon, l'étudiant doit :

1. Gérer sa posture physique et son positionnement instrumental de manière optimale (RC 7) ;
2. Faire preuve d'un sens rythmique clair et cohérent (RC 1, 7) ;
3. Maîtriser la qualité du son instrumental (RC 1, 7) ;
4. Conduire son discours musical avec cohérence et intelligence : structure de la forme et des phrases, adéquation stylistique. Il aura choisi et utilisera comme support une édition adéquate (RC 1, 2, 3, 4, 6) ;
5. Avoir découvert les bases du répertoire, d'époques et de styles différents (RC 1, 4, 6) ;
6. Maîtriser la mémorisation de son répertoire lors de prestations publiques par une stratégie de travail organisée et adaptée (RC 1, 2, 3) ;
7. Gérer l'apprentissage de nouveau répertoire de façon autonome par le développement et la mise au point d'une méthode de travail efficace et adaptée (RC 1, 2, 6) ;
8. Avoir abordé tous les aspects de la technique instrumentale dans du répertoire varié, des méthodes et des exercices spécifiques (RC 1, 2, 6, 7) ;
9. Gérer sa prestation et sa présence sur scène de façon professionnelle (RC 1, 7) ;
10. Maîtriser les bases de la gestique instrumentale : traduction d'un texte musical par l'utilisation du physique (chaîne de tous les leviers) (RC 1, 7) ;
11. Gérer de façon autonome l'apprentissage abouti d'une pièce imposée du répertoire dans un délai imparti (RC 1, 2, 3, 4, 7) ;
12. Avoir développé les bases de la lecture à vue (gestion rythmique et stylistique) dans un esprit de découverte du répertoire (RC 1, 2, 3, 4, 7).

Modes de fonctionnement des activités d'apprentissage

- Q1+Q2 : Activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Q1/Q2 : Activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Q1 ou Q2 : Activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.